

## RECHERCHE D'AIDE

---

Par **Profil supprimé** Posté le 12/08/2016 à 20h58

Bonjour j'avais déjà poster sur se forum sans grande réponse .. Je reviens pour vous dire que je suis complétement perdu je vous ré expliqué mô n pere ê t alcoolique (le vrai alcoolique celui qui boit tous les jour non stop ) î l est insultant violant méchant dans ses parole c'est un demon depuis peu je vis avec ma mere dans un appartement (il se sont disputé un soir ê t il nous a mît à la porte une fois de plus més c'etait la fois de trop nous àvont dormis dans la voiture et ne somme pas retourner chez lui le lendemain comme ont l'aurais fait au par avant ) depuis nous àvont trouver un appartement le probleme ê t que mon frère et toujours chez mô n pere ê t ma mere ê t h24 chez mô n pere pour pouvoir voir mon frère, avant j'étais comme ma mere ê t j'allais tous les jours chez mô n pere comme si je vivais toujours chez lui soff que l'ont dormez à l'appartement de ma mere suite à une dispute entre mô n pere ê t moi vis à vis de l'alcool j'ai décider de ne plus y retourner més ma mere iva toujours tous les jour î l l'insulte la rabaisse moralement mes n'est plus trop violant (il étai s tres violant avec ma mere quand l'ont vivais encore chez lui une fois î l la défiguré et ont est partis porter plainte més mô n pere a juste fait une GAV puis ê t ressortie comme si de rien n'étais ) depuis ma mere passe ses journée chez lui pour pouvoir etre avec mon frère soff que moi je suis dellesser souvent seule à déprimer dans un appartement ..voila pourquoi je viens à vous j'aimerais savoir serais t'il possible que ma mere divorce et récupère mô n frère merci pour votre lecture et vos réponse ..

Wilfried

### 4 RÉPONSES

---

**Moderateur** - 01/09/2016 à 15h56

Bonjour Wilfried,

Je suis vraiment désolé que vous n'avez pas eu de réponse ici. De mémoire il me semble que cela cependant a été le cas dans vos autres fils de discussion.

Vous attendez peut-être de votre mère qu'elle réagisse mais elle est sous la "coupe" de votre père et de sa violence et il lui est difficile de s'extraire de cela. Mais vous, vous voyez les choses et vous pouvez utiliser votre regard extérieur pour alerter la police s'il y a de la violence, y compris "seulement" de la violence verbale car il ne faut pas attendre la violence physique pour agir. Même si votre père n'est pas poursuivi (si votre mère ne porte pas plainte alors oui il y a peu de chances qu'il aille en prison ou qu'on l'empêche de vous voir), le fait que la police intervienne constitue un dossier contre lui qui, le jour J, comptera.

Si vous êtes abandonné, si votre frère est en danger vous pouvez aussi alerter les services sociaux pour être pris en charge et aidé (adrezsez-vous par exemple à votre mairie). Il n'est pas normal que vous vous retrouviez tout seul et séparé de votre mère et de votre frère parce que votre père est violent et parce que votre mère ne réagit pas. Si vous êtes vous-même victime de violence ou au nom de votre frère qui pourrait être en danger vous pouvez appeler le 119, le numéro de l'enfance maltraitée.

Maltraitance, violence conjugale, violence à l'égard de ses enfants : la situation est grave, Wilfried. Ne vous préoccupez pas pour l'instant du problème d'alcool de votre père. La priorité c'est vous et la sauvegarde de votre mère et de votre frère. N'hésitez pas à nous dire les suites.

Si rien de tout cela n'est possible pour vous, je vous recommande au moins d'en parler autour de vous. Avez-vous de la famille, des amis, des professeurs ou autres à qui vous confier ? Dans tous les cas vous pouvez vous rendre dans un Point écoute Jeunes ou encore dans une maison de Justice et du Droit où il y a des personnes spécialisées dans l'aide aux victimes.

Bon courage,

le modérateur.

---

**Profil supprimé** - 01/09/2016 à 17h36

Bonjour merci beaucoup de votre réponse je voulais savoir mô n pere m'appelle souvent quand il est ivre je ne répond jamais més î l me laisse souvent dès message vocal m'insultant me menaçant et autre penser vous que si je montre sa comme preuve à la police ou autre j'aurais une chance de mon côté pour récupérer mon frère chez ma mere ê t moi (ma mere a aussi beaucoup de message vocal ou î l l'insulte et elle ne les supprime pas ) merci beaucoup

---

**Moderateur** - 01/09/2016 à 17h45

Re-bonjour Wilfried,

Oui, gardez tous les enregistrements des insultes de votre père. Ce sont autant de preuves de son comportement à votre égard ou à

l'égard de votre mère. Les preuves c'est précieux. Pensez à les collecter. Vous pouvez aussi récupérer des témoignages écrits de personnes qui assistent à ces scènes s'il y en a.

Cordialement,

le modérateur.

---

**Profil supprimé - 01/09/2016 à 17h57**

Oui je peut en avoir tous les voisin de môn pere sont en guerre avec , à cose d'insulte de musique trop forte de menace et autre la gendarmerie et venu plusieurs fois quand môn pere étais ivres (vous allez me dire , c'est plus difficile de le voir ivre que à jeun ) môn frère vois sa souvent il déprime et m'appelle en cachette car môn pere refuse que il me parle je ne veut plus faire vivre sa à môn frère êt je serais pres à faire tous môn possible pour le récupérer

---